



Pension alimentaire Saisie huissier

Par **pelerine**, le **20/06/2013 à 10:41**

Bonjour, je ne sais pas site suis dans le bon forum pour ma question, mon souci est le suivant : mon ex compagnon ne me paie plus la pension alimentaire depuis plus d'un an sous prétexte qu'il ne travaille pas car il s'occupe de sa nouvelle femme qui est d'après lui très malade, comme il n'a pas de compte bancaire et qu'il est marié je compte demander à un huissier de saisir les comptes bancaire de son épouse, sur ce compte il y les allocations familiales ainsi que de l'argent versé par un organisme qui est l'ocirp, une pension d'après leurs dires versé à ses enfants. Ma question c'est : est il vrai que je n'ai pas le droit de saisir ses sommes la sous prétexte que ce serait insaisissable rnrnMerci pour vos réponses

Par **pelerine**, le **19/07/2013 à 17:59**

Bonjour, j'ai trouvé un huissier qui a pu prélevé mon argent sur le compte de sa femme, ocirp compris, il a même réussi à lui prendre de l'argent de son découvert autorisé et le tout grâce aux impôts rnrnComme quoi quand on veut on peut